

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00235 Numéro SIREN : 400 214 466 Nom ou dénomination : NORALLIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2019 sous le numéro de dépôt 2741

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

NORALLIANCE

16 rue Georges Charpak
PAT la Vatine
76130 Mont-Saint-Aignan

V/REF :

N/REF : 95 B 235 / 2019-B-2741

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 23/04/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2018.

Concernant la société

NORALLIANCE
Société anonyme
16 rue Georges Charpak
PAT la Vatine
76130 Mont-Saint-Aignan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2741 le 25/04/2019

R.C.S. ROUEN 400 214 466 (95 B 235)

Fait à ROUEN le 25/04/2019,

LE GREFFIER



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA S.A. NORALLIANCE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 16 Rue georges CHARPAK 76130 Mont St AIGNAN			Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 4 0 0 2 1 4 4 6 6 0 0 0 2 3			Néant ☐ *		
			Exercice N clos le, 30062018	N-1 30062017	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU		
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	5 220 000	49 555 276
		Créances rattachées à des participations BB	BC	6 307 959	9 435 251
		Autres titres immobilisés BD	BE	34 000	34 000
		Prêts BF	BG		
Autres immobilisations financières* BH		BI			
TOTAL (II) BJ		BK	5 220 000	55 897 235	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 432 893	61 656
		Autres créances (3) BZ	CA	4 471 868	16 712
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
		Disponibilités CF	CG	46 249	73 504
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		25	
	TOTAL (III) CJ	CK	5 951 011	151 897	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	5 220 000	61 848 247	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA S.A. NORALLIANCE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 32 647 965...)	DA	32 647 965	32 647 965
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 536 760	2 536 760
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 854	2 854
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	54 235	54 235
	Report à nouveau	DH	(4 648 823)	(1 395 819)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(351 656)	(3 253 004)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	30 241 334	30 592 991
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 453 460	11 068 138
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	16 088 050	16 088 502
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 489 560	110 573
	Dettes fiscales et sociales	DY	75	10 351
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 575 765	1 300 864
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	31 606 912	28 578 429	
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	61 848 247	59 171 420	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 131 657	28 578 429
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA S.A. NORALLIANCE							Néant ☐ *		
			Exercice N				Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG		FH		FI		51 380
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL		51 380
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 142 698	
	Autres produits (1) (11)						FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 142 698	51 380
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 243 776	435 983	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	976	20 677	
Salaires et traitements*						FY			
Charges sociales (10)						FZ			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA		
			– dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)						GE	88		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 244 841	456 660	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(102 143)	(405 280)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	73 357	416 535
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	3 323 000	411 000
	Différences positives de change						GN		29 852
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	3 396 357	857 387
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	3 483 000	3 590 000
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	164 749	105 198
	Différences négatives de change						GS		11 538
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	3 647 749	3 706 736
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(251 391)	(2 849 349)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(353 535)	(3 254 629)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA S.A. NORALLIANCE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 039 904 14 625
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 039 904 14 625
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 038 025 13 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 038 025 13 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 878 1 625
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 578 959 923 392
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 930 615 4 176 397
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(351 656) (3 253 004)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VALEUR ACTIF ELEMENTS CEDES TITRES UNIGEST		38 025	
VALEUR ACTIF ELEMENTS CEDES TITRES SAS ECOTECHNILIN		5 000 000	
PRODUIT CESSION TITRES UNIGEST			39 904
PRODUIT CESSION TITRES SAS ECOTECHNILIN			5 000 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE

aux comptes de l'exercice de 12 mois
clos le 30/06/2018

Total bilan : 61 848 247€
Résultat de l'exercice : -351 656€

FAITS MARQUANTS

La société NORALLIANCE a souscrit seule à l'augmentation de capital d'une de ses filiales, la société LINEO à hauteur de 1 500 K€ augmentant ainsi son pourcentage de détention direct dans cette filiale.

Elle a poursuivi l'acquisition des titres de la société SAS FIR afin d'en détenir la totalité pour un montant de 1 622 K€.

Elle détient 100% du capital de sa nouvelle filiale NORALLIANCE LIN (10 K€ de capital social) qu'elle a constituée au cours de l'exercice afin de restructurer juridiquement le pôle lin du groupe CAP SEINE.

Elle a ainsi procédé à l'acquisition de la totalité des titres de la société ECOTECHNILIN SAS France par rachat de ces titres à la société ECOTECHNILIN HOLDING LTD pour 5 000 K€ avant de les céder au profit de sa nouvelle filiale NORALLIANCE LIN pour le même montant. Ces opérations ont eu un impact direct sur la présentation du résultat exceptionnel au 30/06/2018.

La société NORALLIANCE a cédé ses titres UNIGEST au profit de sa société mère la SCA CAP SEINE à la valeur nominale des titres soit 39 904 €.

Ces différents mouvements de titres ont nécessité la mise en place d'un nouvel emprunt de 3 000 K€ auprès du CANS.

Il est à noter également la mise en place d'un nouveau process de facturation des management fees au sein du groupe impliquant une refacturation en cascade des management fees de la société mère. Ainsi NORALLIANCE enregistre dans ses charges d'exploitation 1 151 K€ de management fees liés à ses filiales et refacturé à l'euro l'euro au travers des comptes de transfert de charges.

METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (règlement ANC 2014.03). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NEANT

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

NEANT

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont inscrites à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ainsi,

- la société FVHN enregistrant au 30/06/2018 des résultats favorables au renforcement de sa situation nette, la société NORALLIANCE a constaté une reprise de provision sur titres de cette filiale à hauteur de 1 273 K€.
- les titres de la société ECOTECHNILIN HOLDING LIMITED ont fait l'objet d'une dépréciation de 3 483 K€ pour que la valeur des titres au bilan corresponde à la situation nette de cette filiale au 30/06/2018 dans une perspective de fermeture de cette entité.

STOCKS

NEANT

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet des provisions pour dépréciation estimées nécessaires.

CICE

NEANT

PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

NEANT

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur soi propre			
Constructions sur soi d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	64 045 523		7 451 109
Autres titres immobilisés	34 000		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	64 079 523		7 451 109
TOTAL GENERAL	64 079 523		7 451 109

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur soi propre				
Constructions sur soi d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations	10 413 396		61 083 236	
Autres titres immobilisés			34 000	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 413 396		61 117 236	
TOTAL GENERAL	10 413 396		61 117 236	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains
Constructions sur sol propre
Constructions sur sol d'autrui
Constructions installations générales, agenc., aménag.
Installations techniques, matériel et outillage industriels
Installations générales, agenc. et aménag. divers
Matériel de transport
Matériel de bureau et informatique, mobilier
Emballages récupérables, divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TOTAL GENERAL

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices **Début d'exercice** **Augmentation** **Dotations** **Fin d'exercice**

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

Provisions gisements miniers, pétroliers
Provisions pour investissement
Provisions pour hausse des prix
Amortissements dérogatoires
Dont majorations exceptionnelles de 30 %
Provisions pour prêts d'installation
Autres provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marchés à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions, obligations similaires
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement immobilisations
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	3 010 000	3 483 000	1 273 000	5 220 000
Dépréciations autres immobilis. financières	2 050 000		2 050 000	
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				

DEPRECIATIONS	5 060 000	3 483 000	3 323 000	5 220 000
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

TOTAL GENERAL	5 060 000	3 483 000	3 323 000	5 220 000
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 307 959	6 307 959	
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 432 894	1 432 894	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	19 987	19 987	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 451 881	4 451 881	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	12 212 721	12 212 721	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	29	29		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	12 453 432	1 978 176	8 008 849	2 466 406
Emprunts et dettes financières divers	16 088 051	16 088 051		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 489 561	1 489 561		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	75	75		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 563 527	1 563 527		
Autres dettes	12 238	12 238		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	31 606 913	21 131 657	8 008 849	2 466 406

Emprunts souscrits en cours d'exercice 3 000 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 615 207
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

Déclaration au 30/06/2018

Compte	Libellé	30/06/2018	30/06/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
168841	INT S/ EMP CREDIT AG	2 250.62	1 730.51	520.11
178800	INT COURUS S/DETTES	88 050.68		88 050.68
408100	FSSEURS ACHATS P SER	6 645.00	3 435.00	3 210.00
408120	FNP PART CONSOLIDES		100 272.00	-100 272.00
448600	CHARGES A PAYER	75.00	75.00	
518600	INTERETS A PAYER	29.30	19.47	9.83
TOTAL CHARGES A PAYER		97 050.60	105 531.98	-8 481.38
TOTAL GÉNÉRAL		97 050.60	105 531.98	-8 481.38

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 30/06/2018

Compte	Libellé	30/06/2018	30/06/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION				
486000	CH CONST AVANCE		25.15	-25.15
TOTAL CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION			25.15	-25.15
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			25.15	25.15

Compte	Libellé	30/06/2018	30/06/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
267800	INTERETS COURUS	73 357.54		73 357.54
418120	FAE PART CONSOLIDES		61 656.00	-61 656.00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		73 357.54	61 656.00	11 701.54
TOTAL GÉNÉRAL		73 357.54	61 656.00	11 701.54

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA S.A. NORALLIANCE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	64 045 523	8V		8W	7 451 108
Autres titres immobilisés					IP	34 000	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					LQ	64 079 523	LR		LS	7 451 108		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	64 079 523	ØH		ØJ	7 451 108		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	10 413 396	ØY	61 083 235	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	34 000	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	10 413 396	NK	61 117 235	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	10 413 396	ØL	61 117 235	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA S.A. NORALLIANCE</u>										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA S.A. NORALLIANCE</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		– corporelles	6E	6F	6G	6H			
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD				
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF					
		– financières	UG	UH					
– exceptionnelles		UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

30/06/2018

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA S.A. NORALLIANCE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	6 307 959		UM	6 307 959		UN				
	Prêts (1) (2)	UP			UR			US				
	Autres immobilisations financières	UT			UV			UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA										
	Autres créances clients	UX	1 432 893		1 432 893							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	ZI										
	Personnel et comptes rattachés	UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 986		19 986						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 451 881		4 451 881							
	Charges constatées d'avance	VS										
	TOTAUX			VT	12 212 720		VU	12 212 720		VV		
	RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	29		29							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	12 453 431		1 978 176		8 008 849		2 466 406			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	16 088 050		16 088 050							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 489 560		1 489 560							
Personnel et comptes rattachés		8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW										
	Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	75		75							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	1 563 526		1 563 526							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 238		12 238							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX			VY	31 606 912		VZ	21 131 657		8 008 849		2 466 406	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 000 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 615 207		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SA S.A. NORALLIANCE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30062018		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA	
			de son conjoint				à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	3 483 000	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	3 483 000		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		– Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions						ZN	
									WN	
		Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WO		
								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
		Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I		WR	3 483 000	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19 % – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs						WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation) 2A						WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :								XB	
									I6	
									WZ	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						XA			
	Majoration d'amortissement*						ZY			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL	191 656	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	XO	
									191 656	

Pour copie certifiée conforme

NORALLIANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Comptes annuels
Exercice clos le
30 juin 2018

A l'assemblée générale de la société NORALLIANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NORALLIANCE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Test de dépréciation des titres de participation

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société pour l'évaluation des titres de participation telle que décrite dans la note « immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier au regard des hypothèses retenues dans les tests de dépréciation qui nous ont été communiqués, et à vérifier que la note « immobilisation financière » donne une information appropriée dans l'annexe.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 13 décembre 2018

Le commissaire aux comptes
MAZARS



Monique THIBAUT